



droit à l'image ; utilisation d'une vidéo youtube

Par **deanblondin**, le **10/07/2011** à **11:20**

Bonjour,

Je fais parti d'un groupe de rock nous voudrions réaliser un clip vidéo.
Pour cela nous aimerions combiner des images du groupe avec la célèbre course poursuite dans les rues de san francisco du film "BULLIT" avec steeve Mac Queen diffusée sur youtube.(notre musique en fond sonore bien sûr) a-ton le droit de faire cela ? sinon quelles autorisations sont nécessaires ?
merci pour vos réponses
en lien la vidéo en question

<http://www.youtube.com/watch?v=Z-7IEPTAoTg>

Par **Domil**, le **10/07/2011** à **14:51**

Non, vous n'en avez, évidemment, pas le droit.
Il faut demander l'autorisation des ayant-droits et faire un contrat écrit d'exploitation des dites images.

Par **fra**, le **26/07/2011** à **17:42**

Bonjour,

Il me semble qu'une oeuvre "tombe" dans le domaine public au bout de cinquante années après sa création.
Or, si ma mémoire est bonne, le film Bullit est sorti en 1968. Donc, il sera librement exploitable à compter de 2018.

Par **Domil**, le **26/07/2011** à **19:58**

Votre mémoire vous joue des tours, c'est 70 ans + l'année en cours après la mort de l'auteur

(Article L123-1 du CPI)

Par exemple, le réalisateur de Bullit est mort en 2011 donc au mieux, le film sera libre de droit en 2082 (mais Lalo Schrifin et Alan Trustman sont toujours vivants donc ça sera encore plus tard)

Par **fra**, le **27/07/2011** à **09:42**

Merci, Domil, pour ces précisions. On en apprend tous les jours, même en matière de cinéma !